

L'AGRONOMIE POUR PÉRENNISER LA CLÉTHODIME



**PENDANT
la récolte**

**Bien régler
et nettoyer la
moissonneuse-
batteuse**

- **Éviter la perte de grains :** 1 Q/ha génère un potentiel de 200 repousses / m2 dans le colza.
- **Éviter la propagation** de graminées adventices.
- **Récolter en dernier** les parcelles sales et ne pas exporter leurs pailles
- **Ne pas incorporer de fumiers** venant de pailles infestées d'adventices.



**APRÈS
la récolte**

**Maitriser
le stock
semencier des
adventices**

- **Déchaumage systématique** des cultures
- **Éviter les TCS** dans les rotations courtes (2-3 ans).
- **Privilégier les faux-semis** pour favoriser la germination des adventices très présentes



**AU semis /
APRÈS semis**

**Labourer
avant de semer
notamment en
cas d'échec du
désherbage**

- **Alterner les cultures d'hiver** (en retardant leur semis) et les cultures de printemps.
- **Adapter la rotation culturale** en fonction de la pression d'adventices
- **Choisir des herbicides permettant l'alternance** des modes d'actions

LES BONNES PRATIQUES DE POSITIONNEMENT



UNE APPLICATION MAÎTRISÉE

Un pulvérisateur propre avant le remplissage et un volume de bouillie de 150 L/ha



DES GRAMINÉES AUX BONS STADES

Annuelles: 3 feuilles à 1 talle
Vivaces (dans les cultures autorisées) :
sur pousses de 10 à 15 cm



UN TRAITEMENT À LA BONNE DOSE

Appliquer la pleine dose autorisée/ha
de chacune de nos spécialités AGF



UTILISER UNE HUILE INSCRITE SUR NOTRE LISTE POSITIVE



DES CONDITIONS METEO FAVORABLES

Températures entre 8 et 25°
et Hygrométrie > 75%
Absence de pluie 1-2 h après le traitement

ADJUVANTS

Liste des adjuvants recommandés
par UPL avec CENTURION® 240 EC

Adjuvants utilisés seul ou en mélange	Composition Classement	Préconisation UPL*
ACTIROB® RADIAMIX® VEGESTAR® AMM 9400076 Novance MIX-IN® AMM 2060078 Jouffray Drillaud	Huile de colza estérifiée 842 g/l EC	1L/ha
ACTILANDES™TM COLIANDES® AMM 9700095 Action Pin	Huile pin 430 g/l + colza 286 g/l dérivés acides gras végétaux	1L/ha
ADENDA® OLIODYN® VEGE-UP® HERBI'UP® AMM 2140235 CCL	Esters méthyliques d'acides gras 831 g/l EC	1L/ha
ASTUSS® BELIZE® AMM 2160725 De Sangosse	Esters méthyliques d'huile de colza 601 g/l Alkyl alcool alkoxylate 142 g/l EC	1L/ha
Le mélange ADIGOR® ou OROK® AMM 2100141 DeSangosse +ACTIMUM AMM 2010272 Bayer	Huile de colza estérifiée 440 g/l + mouillant, agent miscibilité Sulfate d'ammoniaque 460 g/l	0,5L/ha + 0,5L/ha
Le mélange TRS2® ou DIFFUZ® AMM 2120180 SDP +PHYDEAL® ou PHYTOP AMM 2110014 SDP	Oléate d'éthyle de tournesol 600 g/l + co-formulants Polyoxyéthylène amine 270 g/l	0,5L/ha + 0,25L/ha

MAJ : décembre 2020

* Respecter les spécifications d'usage des fabricants

CENTURION® 240 EC - AMM N°9400052 – 240 g/L de cléthodime - ® marque déposée Arysta LifeScience Corporation. Détenteur AMM Arysta LifeScience SAS - Distribués par UPL France - Tour Voltaire – 1 place des Degrés 92800 PUTEAUX – UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N°9200008.

COLZAMID® - Composition : 450 g/L soit (41,2% p/p) de Napropamide - AMM n° 8800603 - Détenteur Homologation : UPL France. ®Marque déposée UPL Europe Ltd
ADENDA® / OLIODYN® / VEGE-UP® / HERBI'UP® - AMM n° 2140235 – 831 g/L Huile de colza estérifiée – Détenteur de l'AMM et ® Marque déposée : Comptoir Commercial des Lubrifiants - P301 + P310 En cas d'ingestion, appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin P331 Ne pas faire vomir P501 Eliminer le contenu/réceptacle dans une collecte agréée.
ASTUSS® / BELIZE® - AMM n° 2160725 - Alkyl alcool alkoxylate 142,4 g/l ; Esters méthylique d'acide gras 601,4 g/l - ® Marque déposée et Détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE S.A.S. - P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation, P280 Porter des gants de protection/ vêtement de protection/un équipement de protection des yeux/du visage, P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer, P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin, SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage, SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau - DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros – 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) – Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.10/12/2020 – Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr
MIX IN® - AMM n° 2060078 - contient 842g/l d'huile de colza estérifiée -Formulation EC - Propriété Jouffray-Drillaud - Distribué par Jouffray-Drillaud 4, av de la CEE 86170 Cissé France - Exempt de classement.

ACTILANDES TM®, AMM n° 9700095. Composition : 430 g/l huile de pin + 286 g/l dérivés d'acides gras végétaux. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur www.helioterpen.fr. ACTION PIN -ZI de Cazalieu - CS 60030 - 40260 CASTETS - TEL : 05 58 55 07 00 - www.action-pin.fr - Détenteur d'homologation : ACTION PIN. ACTILANDES TM® est une marque déposée d'ACTION PIN.

ACTIMUM® : AMM n°2010272 - 460 g/l sulfate d'ammonium - Détenteur d'homologation : Bayer SAS – Exempt de classement - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

ACTIROB®- RADIAMIX®- VEGESTAR® : AMM n°9400076 - 842 g/l huile de colza estérifiée - Détenteur d'homologation : Oleon N.V - ® Marque déposée NOVANCE- Exempt de classement TRS2® : 600 g/L d'oléate d'éthyle de tournesol (63,5% P/P)Type de formulation : concentré émulsionnable (EC). Détenteur de l'AMM : SDP - N°AMM : 2120180.

AVADEX®480 - AMM n°8800161 - 480g/L de triallate - Détenteur de l'homologation et ®marque déposée Gowan Crop Protection Limited - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit.

DIFFUZ® : 600 g/L d'oléate d'éthyle de tournesol (63,5% P/P)Type de formulation : concentré émulsionnable (EC). Détenteur de l'AMM : SDP - N°AMM : 2120180.

PHYTOP® : 270 g/L (23,28% w/w) de polyoxyéthylène amine, avec co-formulants aux propriétés humectantes et acidifiantes.Type de formulation : concentré soluble (SL) N°AMM : 2110014. Détenteur de l'AMM : SDP - 02000 LAON.

PHYDEAL® : 270 g/L (23,28% w/w) de polyoxyéthylène amine, avec co-formulants aux propriétés humectantes et acidifiantes.Type de formulation : concentré soluble (SL) N°AMM : 2110014. Détenteur de l'AMM : SDP - 02000 LAON.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez : <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

CENTURION® 240 EC, EXOSET®, SELECT® - DANGER - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme - EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



COLZAMID® - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH208 : Contient (1,2-Benzisothiazolin-3-one). Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ASTUSS® / BELIZE® - Irritation oculaire (catégorie 2)

ATTENTION - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADENDA® / OLIODYN® / VEGE-UP® / HERBI'UP® - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ACTILANDES TM®

DANGER - ATTENTION - EUH208 : Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H315 : Provoque une irritation cutanée.



AVADEX®480 - DANGER - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau



TRS2®-Dangers et conseils de prudence. H412:Nocif pour les organismes aquatiques,entraîne des effets néfastes à long terme. P273: Eviter le rejet dans l'environnement -P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

DIFFUZ®-Dangers et conseils de prudence. H412:Nocif pour les organismes aquatiques,entraîne des effets néfastes à long terme. P273: Eviter le rejet dans l'environnement -P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PHYTOP® - Dangers et conseils de prudence. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques - P260 : Ne pas respirer les brouillards. P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage - P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés - Rincer à l'eau/se doucher - P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer - P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PHYDEAL® - Dangers et conseils de prudence. H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H413 : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques - P260 : Ne pas respirer les brouillards. P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage - P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés - Rincer à l'eau/se doucher.P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer - P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte. EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.